

Date de la convocation : 19/07/2024

Nombre de Conseillers : 19

Présents : 14

Votants : 18

Présents : Mmes Anne-Laure BABAULT, Marie-Annick GUIMARD, Nicole HUET, Andrée JOUSSEAUME, Béatrice PEREIRA, Josette RAIMON, Laury-Anne RAULT, Chantal SUBRA.

MM. Nicolas COSTE, Eric DRAPEAU, François JOUANNAULT, Dominique MOREL, Patrick RAMOS, Eric THICKETT.

Pouvoirs : M. Roger BAZIER à M. François JOUANNAULT

Mme Patricia LEPINE à M. Dominique MOREL

Mme Arlette ROBIN à Mme Josette RAIMON

M. Gérard VILATTE à M. Patrick RAMOS

Absent excusé : M. Jean-James PERLADE

Secrétaire de séance : Mme Josette RAIMON

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juillet à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SALLES SUR MER, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Madame Chantal SUBRA, Maire.

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 06/06/2024.

Le procès-verbal de la séance du 06/06/2024 est adopté à l'unanimité.

Procès-verbal adopté à l'unanimité avec 17 voix pour.

Arrivée de Mme Béatrice PEREIRA

Communication au Conseil Municipal des décisions prises au titre des délégations du Conseil Municipal au Maire (L2122-22 Code Général des Collectivités Territoriales)

- Réalisation d'un DPE pour le 6 rue de la Borderie par la société ACTIVEXPERTISE pour un montant de 308,33€ HT, 370,00€ TTC.
- Fourniture de mobilier urbain par le SYNDICAT DE LA VOIRIE pour un montant de 2.100,00€ HT, 2.520,00€ TTC.
- Fourniture de panneaux de signalisation par le SYNDICAT DE LA VOIRIE pour un montant de 32,20€ HT, 38,64€ TTC.
- Travaux de branchement au réseau d'eaux usées pour la Galerie par la CDA DE LA ROCHELLE pour un montant de 4.560,39€ TTC.
- Flockage des rubans de Rosière par la société PANO SIGN'SERVICE pour un montant de 104,16€ HT, 124,99€ TTC.
- Prestation complémentaire de gardiennage pour la Fête de la Rosière par la société ARTISCENES pour un montant de 389,00€ HT, 466,80€ TTC.
- Location de lanternes led pour la Fête de la Rosière auprès de la société KILOUTOU pour un montant de 60,39€ HT par jour, 72,47€ TTC par jour.
- Mise en place d'une interface entre le logiciel de facturation cantine et le logiciel de comptabilité par SOLURIS pour un montant de 914,00€ HT.
- Travaux complémentaire pour la zone d'entrée de la boulangerie par la société GADOUD BRAUD pour un montant de 500,00€ HT, 600,00€ TTC.
- Travaux de dés-imperméabilisation de la cour de l'école maternelle par la société RÉ TP pour un montant de 124.903,86€ HT, 149.884,63€ TTC.
- Travaux d'arrivée d'air pour la Galerie par la société CEHMINÉES PHILIPPE pour un montant de 250,00€ HT, 300,00€ TTC.
- Réalisation d'un bilan de compétences pour un agent en PPR par la société VIAVENIR pour un montant de 1800,00€ TTC.
- Impression de la Lettre du Panzay n°10 par la société IMPRIMERIE ROCHELAISE pour un montant de 329,00€ HT, 394,80€ TTC.
- Travaux complémentaire pour la boulangerie par la société SAS SYNERTEC pour un montant de 1.235,00€ HT, 1.482,00€ TTC.

- Travaux complémentaire pour la salle du parc la société SAS SYNERTEC pour un montant de 170,00€ HT, 204,00€ TTC.
- Travaux complémentaire pour la salle du Parc par la société PROTEC BATI 17 pour un montant de 1.305,93€ HT, 1.567,12€ TTC.
- Fourniture d'un nouveau chauffe-eau pour l'école par la société SAS ROUTHIAU pour un montant de 252,78€ HT, 303,34€ TTC.
- Mission de diagnostic pour la charpente de l'école maternelle par la société AREST pour un montant de 1.800,00€ HT, 2.160,00€ TTC.
- Travaux de ravalement de façade pour la nouvelle boulangerie par la société INOVE FACADE pour un montant de 1.624,00€ HT, 1.948,80€ TTC.
- Remplacements et réparation de poteaux incendie par la HÉLO pour un montant de 5.771,08€ HT, 6.348,17€ TTC.
- Réparation de la tondeuse autoportée par la société MMI MOTOCULTURE pour un montant de 1.116,55€ TTC.

Délibération n°1 Tarifs Marché de Noël 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe le prix :

- de l'emplacement pour les exposants pendant le Marché pour 2 jours à 45€,
- de l'emplacement pour les exposants pendant le Marché pour 1 jour à 30€,
- du ticket du panier garni (ou autre lot à gagner) à 1€,

et autorise Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 18 voix pour.

Délibération n°2 Repas des Aînés 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide donc de

- Revenir à une livraison de repas pour toutes les personnes âgées de 75 ans et plus, repoussant ainsi la limite d'âge de 5 ans mais permettant de satisfaire toutes les personnes inscrites,
- Maintenir malgré tout la convivialité en organisant une à deux fois par an dès l'année prochaine un thé dansant pour toutes les personnes de plus de 70 ans.
- Autoriser Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Délibération adoptée à la majorité avec 15 voix pour et 3 voix contre.

Délibération n°3 Partenariat avec Angoul'Loisirs – Convention pluriannuelle d'objectifs entre la Commune et Angoul'Loisirs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Autorise Madame le Maire à signer une convention ou avenant pour une année avec Angoul'Loisirs ainsi que tous documents relatifs à ce dossier.
- Décide que les repas de l'accueil de loisirs sans hébergement seront refacturés à Angoul'Loisirs au tarif de 4.00€ pour les enfants et 6.70€ pour les adultes à compter du 1^{er} septembre 2024.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 19 voix pour.

Délibération n°4 Dossier d'enquête publique sur le projet de Parc Eolien de Puyvineux – avis de la Commune de Salles sur Mer

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'émettre un avis défavorable sur le dossier d'enquête publique du projet de Parc Eolien de Puyvineux et autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier conformément au choix du Conseil Municipal.

Délibération adoptée à la majorité avec 15 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions.

Délibération n°5 Pacte de gouvernance de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle – proposition de révision

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'émettre un avis défavorable sur le projet de pacte de gouvernance révisé tel qu'annexé,
- d'autoriser Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier conformément au choix du Conseil Municipal.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 18 voix pour.

Délibération n°6 Dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement, et d'agissements sexistes – Convention avec le CDG17

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de conventionner avec le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente-Maritime pour la mise en place du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes, selon les termes de la convention jointe en annexe,
- d'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette convention.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 18 voix pour.

Délibération n°7 Dissolution du Budget Annexe EPICERIE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de dissoudre le Budget Annexe Epicerie pour l'intégrer au sein du Budget Principal Commune au 31/12/2024 ;
- d'accepter que l'actif, le passif et les résultats soient repris au Budget Principal Commune au terme des opérations de liquidation et dissolution comptables ;
Il est précisé que le Budget Annexe Epicerie ne présente pas de passif et que les biens de l'actif devront être mis à la réforme comptablement avant la reprise du Budget du fait de la destruction du bâtiment.
- d'autoriser Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 18 voix pour.

Délibération n°8 Accueil et information du demandeur de logement social – Adhésion à l'AFIPADE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve l'adhésion de la Commune à l'AFIPADE,
- Autorise Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Délibération adoptée à la majorité avec 16 voix pour et 2 voix contre.

Questions / Informations diverses :

- Prochain Conseil Municipal le jeudi 29/08/2024 à 18h.
- Dates de prochaines manifestations :
 - Forum des Associations : samedi 31/08/2024 de 13h à 18h terrain de sport
 - Vide Grenier de Grains de Sel dimanche 15/09/2024 8h30-18h camping
 - Octobre Rose : dimanche 06/10/2024 9h-13h30 Salle des Fêtes
 - Inauguration de la Salle du Parc et de la nouvelle boulangerie Jeudi 17/10/2024 à 14h30
 - Zone de gratuité samedi 26/10/2024 à la Salle des Fêtes
 - Marché de Noël samedi 7 et dimanche 8 décembre 2024 Place Samuel Paty
 - Repas des Aînés 2024 : date de livraison des repas à fixer
- Recensement de la population 2025 à Salles sur Mer : du 16/01/2025 au 15/02/2025
- Végétalisation de la cour de l'école maternelle en cours et obtention d'une subvention de l'Agence de l'Eau de 70% sur une partie des travaux soit 64.750€.